

Communiqué de presse
À Bordeaux, le 28 janvier 2025

Agence bio : la filière salue la nouvelle position du Gouvernement en faveur de son maintien

Alors que jeudi la commission mixte paritaire se réunira pour proposer un compromis sur le budget 2025 de la France, les parlementaires auront à décider du sort de l'Agence qui a la charge la promotion et le développement de l'agriculture biologique.

Si le revirement de position gouvernementale est perçu positivement par tous les acteurs de la filière biologique, le Gouvernement n'est néanmoins pas présent en commission mixte paritaire. La filière demande donc aux groupes parlementaires qui la composent de confirmer la position en s'opposant à l'amendement supprimant l'Agence bio.

Les acteurs du développement de l'agriculture biologique accueillent aussi positivement la volonté d'efficacité de la Ministre de l'Agriculture et l'idée de réunir les acteurs bénéficiant de fonds publics et ayant en charge le développement de l'agriculture biologique. Il existe déjà dans la totalité des régions françaises qui financent le développement de la Bio des comités chargés de répartir le travail et les responsabilités entre structures agricoles.

Il est souhaitable, en concertation avec l'Agence bio, que les organisations nationales s'alignent sur ce qui se fait déjà sur le terrain.

À propos d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, relais régional de l'Agence Bio, rassemble 300 organisations et opérateurs membres qui représentent 6 800 producteurs bio et près de 1,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires (chiffres au 01.01.2024). L'association interprofessionnelle a pour but de promouvoir les produits bio régionaux, de structurer les filières de production régionale et d'introduire les produits bio en restauration collective.

Pour en savoir plus sur INTERBIO Nouvelle-Aquitaine : www.interbionouvelleauquitaine.com